

ANIMATION. Brocante. L'Association des commerçants du Bourgneuf organisera une brocante vide-greniers d'automne, avec la participation d'Auto âge d'or, voitures anciennes, dimanche 20 octobre, de 7 à 19 heures, avenue du 14-Juillet et rue des Tramways-de-l'Indre. D'autres stages seront également proposés à d'autres périodes. Renseignements : 02.48.71.48.69 ou 02.48.71.34.22. ■

➔ EXPO À L'EHPAD DE BELLEVUE



L'ART À TOUT ÂGE. Samedi et dimanche. Le nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes présentera une exposition des œuvres des résidents, intitulée *L'Art à tout âge*, samedi 19 et dimanche 20 octobre, de 14 h 30 à 18 heures. L'occasion, aussi, de visiter cet Ehpad qui a ouvert ses portes en avril. ■

RETRAITES. Débat public. L'union locale des syndicats CGT organisera un débat public sur la réforme des retraites, mardi 22 octobre à 18 heures, salle de la CCAS, salle des salariés EDF-GDF, rue Marcel-Paul. Le débat sera animé par Philippe Cordat, secrétaire général CGT Centre ; Jean-Claude Vatan, responsable du collectif protection sociale ; et Sébastien Martineau, de l'UD CGT. ■

Vierzon ➔ Vivre sa ville

ÉCONOMIE ■ Le centre d'innovation et de développement économique soutient les jeunes créateurs

Les entreprises mûrissent à la pépinière

Structure d'accueil et de soutien, la pépinière d'entreprises, située au parc technologique de Sologne, héberge les jeunes créateurs qui bénéficient de services.

Véronique Pétreau

veronique.petreau@centrefrance.com

Des loyers abordables, des services intégrés, le très haut débit, des baux de quatre ans, un accompagnement dans la durée par le service économique de la communauté de communes (CDC) Vierzon Sologne Berry : pour un créateur d'entreprise de moins de dix-huit mois, la pépinière, c'est le bonheur ! Et pour la CDC, « la volonté de proposer une offre complète », comme le précise Jean-Marc Duguet, vice-président.

En projet, une couveuse qui

■ ET AUSSI...

Acropole habitat. Bureau de maîtrise d'œuvre spécialisé dans la conception, l'étude et la réalisation de construction ou rénovation de bâtiments.

Teïva Tardy et Simon Perrodin. Bureau d'études en béton armé.

Antenne comité de liaison interconsulaire. Avec les chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie et de métiers.



ESPACE DÉTENTE. Julie (à gauche) a été embauchée en contrat d'avenir pour assurer l'accueil physique et téléphonique pour les créateurs qui bénéficient des autres services de la pépinière d'entreprises et le soutien de la communauté de communes Vierzon Sologne Berry (Stéphane Baudin, d'Acropole habitat, est absent de la photo).

interviendra en amont de la pépinière. Ensuite, l'entreprise mature est invitée à se déplacer vers l'hôtel d'entreprises voisin et enfin incitée à acheter une parcelle pour prendre racine ! « Le cas de Picasoft est emblématique », expliquent Jean-Marc Duguet et Victor Teixeira, chargé de mission au service économie. Ce concepteur de logiciels applicatifs occupe actuellement deux bureaux dans l'hôtel, en attendant de construire ses propres locaux, sur le parc technologique. La fibre optique a été un atout pour cette entreprise venue de Theillay.

Créée le 1^{er} juillet 2005, la pépinière Polypro avait quitté la

maison des cultures professionnelles en juin (*), pour rejoindre le centre d'innovation et de développement économique, au parc technologique de Sologne, sur la rocade Nord. Rebaptisée Antoine-de-Saint-Exupéry, elle offre douze places et n'héberge pour le moment que quatre jeunes entreprises et une antenne du Clic (lire par ailleurs).

Des bureaux équipés

Ces créateurs disposent chacun d'un bureau équipé en mobilier et branchements, aux loyers variables selon la surface (9,80 euros HT charges comprises le mètre carré). Une photocopieuse imprimante laser couleur est à leur disposition. Un

forfait de 70 euros HT mensuel comprend la domiciliation, un accueil visiteurs et clients, une permanence téléphonique, une salle de réunion avec vidéoprojecteur, un espace détente, parking, sécurité et entretien compris.

Le principal atout pour les créateurs est de « pouvoir se concentrer sur notre cœur de métier, sans le souci de ce qu'il y a autour de l'activité », confie Coralie Ballerat (lire ci-dessous). En plus des aspects matériels, ils apprécient de ne pas rester isolés et de bénéficier d'un vrai lieu. Pour Stéphane Cotard, « ça fait plus pro que de recevoir des clients à la maison ! » ■

(* Lire le Berry républicain du 5 juin.

➔ ENTREPRENEUR



AZIMUT CRÉATIF ■

Stéphane Cotard était déjà installé dans l'ancienne pépinière. Après avoir travaillé dans un grand groupe, il a créé début 2012 une activité de distribution d'articles de mercerie, boîtes à couture, tableaux à broder, linge de maison... auprès de professionnels français (magasins et vente par correspondance). Il se fournit dans tous les pays d'Europe. Son bureau est à la pépinière, qui lui offre une adresse et une photocopieuse ! Stéphane Cotard réalise en effet ses documents et catalogues lui-même. Ses associés gèrent le stockage et les expéditions en Saône-et-Loire. Dans ce domaine soumis aux phénomènes de mode, il continue de faire évoluer son projet, envisageant par exemple de proposer des services.

Coralie Ballerat, d'Élément audiovisuel, est la dernière installée

La société de production Élément audiovisuel est la dernière installée à la pépinière d'entreprises.

Le message publicitaire diffusé au cinéma vantant les qualités du parc technologique de Sologne, c'est elle ! Comme la vidéo à voir sur le site de la communauté de communes Vierzon Sologne Berry (*). Coralie Ballerat, productrice audiovisuelle, est la quatrième jeune créatrice d'entreprise installée dans un bureau à la pépinière.

Un choix lié aux conditions matérielles avantageuses, un loyer peu onéreux et un bail de quatre années qui laisse le temps de mûrir.

Mais il y a aussi d'autres raisons : « J'ai vu que Vierzon se



SIGNATURE. Le 7 octobre, Coralie Ballerat a signé un bail avec la communauté de communes, représentée par son président, Jean-Claude Sandrier.

développait », explique Coralie Ballerat, qui a créé son entreprise à Bourges, en janvier 2012.

Habitant dans le Loir-et-Cher, la situation géographique de Vierzon l'a intéressée pour se rap-

proche de chez elle. Elle apprécie « le cadre tranquille et l'ambiance de travail ».

Avec l'aide de son frère, la jeune femme s'occupe de la production de films promotionnels, comme celui du parc technologique. La ville de Saint-Amand-Montrond a déjà fait appel à ses services, les vignerons de Reully aussi ou encore l'entreprise Gatteffin, de Mehun-sur-Yèvre. Élément audiovisuel produit également des documentaires (pour la Fédération de l'équitation, sur la Sologne...), des reportages pour les télévisions (par exemple sur l'insertion de jeunes Martiniquais) et des webdocumentaires, dont un projet en cours sur Château-meillant à l'heure de la guerre.

Élément audiovisuel a des clients jusqu'en Chine et à New York (États-Unis).

La mission de Coralie est de constituer des équipes en fonction des projets, émanant de réalisateurs ou sur commandes. Elle fait appel à des intermittents du spectacle locaux, six personnes actuellement, et loue le matériel nécessaire pour compléter celui de son entreprise. Il faut ensuite organiser les tournages qui se déroulent sur le terrain la plupart du temps. Un drone a été utilisé pour les images du parc technologique de Sologne. ■

(* www.cc-vierzon.fr/economie/le-parc-technologique-de-sologne.

➔ Pratique. www.elementaudiovisuel.com